

Questions orales

LES COMMUNICATIONS

ON DEMANDE SI LE PROGRAMME TÉLIDON SERA DÉVELOPPÉ
DANS TOUT LE CANADA

M. Jacques Olivier (Longueuil): Je désire poser une question au ministre des Communications.

Il y a environ un an le ministre des Communications annonçait une subvention à Télécâble Vidéotron pour le développement de Télidon. Il y a environ 15 jours le ministre des Communications annonçait aussi qu'il mettait à la disposition du public canadien une somme de 21 millions de dollars. Le ministre peut-il assurer la Chambre que le programme Télidon sera développé à travers tout le Canada et non pas seulement sur une base régionale?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, la nouvelle que j'ai annoncée la semaine dernière au sujet du Télidon est de nature à bien encourager l'industrie canadienne, qui s'intéresse énormément à cette nouvelle technologie, où nous avons une avance sur la technologie mondiale.

Je suis particulièrement heureux que la Télécâble Vidéotron soit bien établie sur la rive Sud de Montréal, qu'elle participera à un projet pilote et que les gens de la rive Sud de Montréal seront parmi les premiers à bénéficier de cette nouvelle technologie. A la suite de l'extension de Télécâble Vidéotron sur toute l'île de Montréal, plusieurs Montréalais seront également parmi les premiers canadiens à en bénéficier. Je suis heureux également de dire à l'honorable député que des projets pilotes de ce genre s'échelonneront à travers le Canada.

Une autre nouvelle de bon augure, madame le Président, est à l'effet que, hier, la grande compagnie multinationale Time-Life annonçait qu'elle allait adopter le système canadien Télidon, de préférence aux grands concurrents internationaux, à savoir le système français Antiope et le système anglais Prestel. Évidemment, c'est là une excellente nouvelle pour toute l'industrie canadienne de l'information.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA VISITE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ON
DEMANDE SI M. REAGAN PRENDRA LA PAROLE AU PARLEMENT

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. On a annoncé que le président des États-Unis et M^{me} Reagan ont accepté l'invitation du gouverneur général de visiter le Canada les 10 et 11 mars 1981. Le premier ministre peut-il nous dire de façon générale quel sera le programme de cette visite, et surtout si le président prendra la parole au Parlement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, les dates n'ont été fixées définitivement qu'hier et nous essayons maintenant d'établir le programme des deux journées par l'entremise de nos représentants. S'il est question que le président prenne la parole devant les deux Chambres réunies, je consulterai volontiers les leaders des partis d'opposition pour leur demander leur avis.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'ADOPTION DU BILL C-42

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, j'invoque le règlement. Je sais que c'est normalement demain qu'on doit nous faire part des travaux de la Chambre pour les prochains jours. Il est assez urgent d'adopter le bill C-42, qui vise à transformer le ministère des Postes en société de la Couronne. Le leader à la Chambre peut-il réserver une journée à l'étude et l'adoption de ce bill, notamment afin d'éviter une grève?

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, je consulterai volontiers le ministre intéressé et mes collègues les autres leaders à la Chambre pour essayer de terminer l'étude du bill en question le plus tôt possible.

Une voix: C'est demain jeudi.

L'IMPRESSION DU TEXTE DE LA MOTION PORTANT ADRESSE À
SA MAJESTÉ

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, je suis persuadé que les députés ont remarqué l'épaisseur inhabituelle du *Feuilleton* et des *Procès-verbaux*. C'est dû au fait que le texte de la motion portant adresse à Sa Majesté doit être imprimé au complet chaque jour et, dans le cas des *Procès-verbaux* et du hansasard, parfois à deux reprises ou plus. Inutile de préciser qu'il s'agit là d'une pratique plutôt coûteuse et pas entièrement nécessaire.

Après avoir consulté les autres leaders à la Chambre, je crois qu'il y aurait consentement pour qu'on permette au Bureau de concevoir une formule abrégée appropriée qui pourrait servir dans le *Feuilleton*, les *Procès-verbaux* et le compte rendu des débats. Il est cependant entendu que le texte de la motion principale serait imprimé au complet dans le *Feuilleton* du lundi, que le texte de tout amendement à l'étude sera imprimé au complet chaque jour et que le texte complet sera imprimé dans les *Procès-verbaux* chaque jour où l'on votera sur un amendement et le jour où l'on disposera finalement de la question.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Nous nous sommes consultés et nous acceptons l'ordre de la Chambre, comme l'a dit le leader du gouvernement à la Chambre.

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous aussi, madame le Président.

Mme le Président: La proposition du ministre est acceptée.